

Our French Lesson

AVIS A TOUS CEUX QUI VEULENT APPRENDRE LE FRANÇAIS.

La nouvelle direction de l'Abelle qui a à cœur la conservation et la propagation de la belle langue française en Louisiane a résolu de donner aux Américains l'opportunité d'apprendre le français pour la modique somme de 75 sous par mois, montant de l'abonnement mensuel au journal. Notre nouvelle méthode permettra également aux Louisianais désirant se perfectionner dans l'étude plus complète de la langue de leurs aïeux, de pouvoir le faire avec la plus grande facilité et sans perdre un temps précieux que trop souvent réclament leurs affaires.

Nous avons en effet obtenu de Monsieur M. D. Berlitz, chevalier de la légion d'honneur, officier d'Académie, l'autorisation de publier chaque jour dans nos colonnes une leçon tirée de sa méthode dont la réputation est mondiale.

Nous continuons aujourd'hui la publication de la première leçon.

Afin de permettre aux débutants de pouvoir comprendre parfaitement la méthode, nous publierons en Anglais les notices explicatives qui accompagnent chaque leçon.

Toute personne n'ayant pu pour une raison quelconque suivre nos premières leçons aura toujours la ressource de se les procurer en nous demandant de lui envoyer les numéros du journal correspondant aux leçons qui lui manquent.

NOTICE TO ALL PERSONS WHO WOULD LEARN THE FRENCH LANGUAGE.

As the preservation and the propagation of the French language in Louisiana are among the prime desiderata cherished by the new administration of the New Orleans Bee, it has been decided to inaugurate a system whereby Americans will be enabled to study French for the small sum of seventy-five cents per month—amount of one month's subscription to the paper. The published exercises will be of great help to Louisianians who would wish to gain more accurate understanding of the idioms and grammatical construction of the language of their ancestors, without taxing either

their time or their intellectual forces.

By permission of Prof. M. D. Berlitz, Knight of the Legion of Honor, Officer of the French Academy, we are publishing in the columns of the Bee, a series of graduated exercises from Prof. Berlitz's work, whose excellence is recognized the world over.

We shall continue these lessons every day.

In order to facilitate the task for beginners, we will accompany the explanatory notes with the English equivalent.

Any persons who, for some reason or other, has missed the first lessons, can obtain back numbers of the paper, either by calling at our office or requesting that they be forwarded by mail.

The advantages claimed for this method are:

(a) The lessons are mostly based on object-teaching; this results in the students associating perception with the foreign expressions; he thus is soon able to think in the foreign idiom. The method is designed:

(1) For self-instruction: The student in such case reads over aloud, and several times, each lesson and then asks himself the questions of the book, answering them.

(2) For reciprocal instruction in clubs or parties of friends, each member alternately taking the role of the teacher, asking the questions and letting the others alternately answer. This has the advantage over self-instruction that the ear is more thoroughly drilled in catching the foreign sounds by hearing other people's voices, and, as several heads know more than one, each student will be able in his turn to correct mistakes made by his fellow-students.

(b) Nearly all the lessons are in shape of conversation, in order to continually drill the student's ear and tongue.

(c) The most useful is always taught first, so that the student's mind is not encumbered with rules and word forms that he cannot immediately use and will forget again before reading them.

(d) Where rules are to be given, they are illustrated by striking examples, so that even those who are not good grammarians can fully understand them.

(e) The pronunciation of all difficult words or expressions is carefully transcribed, so that the students need not constantly rely on their teacher, and can, if

necessary, progress entirely without him.

(f) All idioms or other difficulties are carefully explained in order to emancipate the intelligent students from their teacher.

CHEZ LA COUTURIERE.

La Couturière: Que désire Madame? — La dame: Je voudrais un costume de ville, mais je ne sais que choisir. — L. C. Actuellement on porte beaucoup d'étoffes de laine unies. — L. D. Les étoffes rayées et quadrillées ne sont-elles plus à la mode? — L. C. Si, on en porte encore, mais bien peu. — L. D. Quelle est la mode? — L. C. Voici quelques gravures. Lequel de ces costumes préférez-vous? — L. D. Aucun ne me convient. J'aime mieux le costume brun avec le corsage simple et la jupe plissée. — L. C. C'est un modèle, mais on peut vous faire quelque chose de semblable. — L. D. Eh bien! montrez-moi quelques échantillons d'étoffes. — L. C. En voici d'une très bonne qualité. — L. D. En voici d'une très bonne qualité. — L. D. N'est-elle pas trop lourde pour la saison? — L. C. Nous en avons d'autres plus légères. Comment trouvez-vous celle-ci? — L. D. Elle me plaît assez, mais la qualité me paraît moins bonne. — L. C. Oh! pardon, elle est aussi belle que l'autre; c'est une étoffe excellente, qui vous fera beaucoup d'usage. Quelles garnitures désirez-vous? Dans ce moment on porte beaucoup de biais. — L. D. Eh bien! faites comme vous l'entendez; je m'en rapporte à vous. — L. C. Si je suis satisfaite, vous aurez ma clientèle et je vous recommanderai à mes amies. J'aurai peut-être aussi besoin d'une robe de bal. Pensez-vous la réussir? — L. C. Certainement, madame, c'est la spécialité de notre maison. En quoi la désirez-vous? — L. D. Je ne suis pas encore décidée; je réfléchirai et vous communiquerai ma décision quand je viendrai essayer celle que je viendrai commander.

At the dress-maker's (kouti-ri-ye). "What does Madame desire? (Fashionable shop-keepers generally avoid the use of the direct address you, but speak in the third person to their customers. "I would like a walking dress; lit.: dress of city (zhü voo-draiz ü' küss-tüm dü vill). "What to choose. "What do you

advise me to take; lit.: what do you advise me (kü mü koh' say-yai voo)? Conseiller (koh' say-yai), to advise; je conseille (zhü koh' say); vous conseillez; ils conseillent (fil koh' say). "At present (ack-tü-ellmah) "Plain woolen goods are worn a great deal; lit.: one wears much, etc. (ettoff dü lain ünée). "Are striped and checkered goods no longer fashionable? (Lais ettoff rai-yai z ai kah-dree-yai nü soh't ell plüs ah lah müd). "Yes indeed (see). "They are still worn; lit.: one wears some of them still, but very little (Oh'a ah' port ah' korr, mai b'yai' pö). "What is the fashionable style; lit.: the fashion (koll ai lah müd). "Here are some fashion-plates (grav-vür). "I do not like any; lit.: none suits me (oh-kü' nü mü koh'v'vai'). "Simple waist (kor-sah sai'p). "Plaited skirt (shüp plissay). "It is a pattern (saiit ü'müd-doll). "We can (oh' pö). "Some samples (koll' ai-shah'tee-yoh'). "What do you think of, lit.: how do you find, this one. "Which will wear beautifully; lit.: which will make much use to you. "Trimmings (gar-nittür). "Trimmings cut bias are worn a great deal now; lit.: one wears much bias (b'yai). "Well! do as you think best. "I leave it to your judgment (zhü mah' rapport ah voo). "Satisfied with the dress (sai-tisfett). "I shall come to you regularly; lit.: You will have my custom (vooz ohrai mah klee-ah'tell). "I shall recommend you (rü-kom-mah'drai). "I shall, perhaps need also a ball dress (zhohrai plaitr ohsee bü-zwai' düm rübb dü bal). "Do you think you can succeed in making it; lit.: succeed it (Pah'sai voo lah räüssir). Je réussis (zhü rai-üssy), il réussit, nous réussissons (rai-üss-sissah), vous réussissez (rai-üss-sissai), ils réussissent (rai-üssissis). "Certainly (sair-tain-mah'). "It is the specialty of our house (spess-yai-lee-tai). "What material do you want it to be made of; lit.: in what do you want it? "Decided (dess-siddai). "I shall think it over (reff-lai-shee-rai). (dais-seez yoh'). "That which I have just ordered (kü zhü v'vai' dü kom-mah'dai).

une conférence à Cherbourg, nul ne sera surpris, dis-je, que je me suis empressé de le suivre et de profiter du hasard du voyage pour lui arracher, le plus doucement possible, le meilleur de la riche moisson qu'il allait semer dans le cœur et les esprits des bons français.

— Me permettez-vous de vous demander comment ce désir de conférer vous est venu, cher maître?

— Rien autre que besoin et désir de défendre une fois de plus la cause du bon sens et de la justice.

— Et vous avez voulu dire qu'à l'idée de Patrie doit s'attacher celle de la Paix?

— Certainement, et c'est parce que je suis un bon français, parce que j'aime mon pays avant toute chose, qu'il faut que l'état de Paix remplace l'état de sauvagerie où presque nous vivons.

— Tout le monde sera avec vous?

— Sinon tout le monde, du moins quelques uns qui, à leur tour, deviendront apôtres et feront comprendre aux masses que pour être l'ami de sa Patrie, on n'est pas l'ennemi des Patries voisines.

— Rien n'est plus certain.

— Notre richesse ne dépend-elle pas de la richesse de tous les peuples et, par conséquent, chaque peuple n'a-t-il pas besoin de tous les autres...

— Et le ou les plus forts seront les mieux traités, n'est-ce pas?

— Sans aucun doute. Soyons forts, nous ne le serons jamais trop.

— Que pensez-vous des pacifistes.

— Les pacifistes ont une doctrine très simple... La mienneté et celle de la plus grande majorité, est de s'occuper d'abord de l'arbitrage le seul instrument qui puisse apporter une solution aux quelconques conflits pouvant surgir entre les nations.

— C'est d'abord le principe que vous posez dès maintenant?

— C'est la base sur laquelle on peut tout édifier et quand nous aurons établi une justice internationale, alors seulement la question du désarmement pourra être envisagée.

— C'est pour cela que vous voulez conserver le mot d'ordre: Soyons forts! La force est le pouvaient de la guerre; forts et très forts jusqu'à l'adoption générale de l'arbitrage.

— En fait, docteur, quelle analogie trouvez-vous entre la guerre et la maladie, cette comparaison a dû évidemment vous hanter?

une conférence à Cherbourg, nul ne sera surpris, dis-je, que je me suis empressé de le suivre et de profiter du hasard du voyage pour lui arracher, le plus doucement possible, le meilleur de la riche moisson qu'il allait semer dans le cœur et les esprits des bons français.

— Me permettez-vous de vous demander comment ce désir de conférer vous est venu, cher maître?

— Rien autre que besoin et désir de défendre une fois de plus la cause du bon sens et de la justice.

— Et vous avez voulu dire qu'à l'idée de Patrie doit s'attacher celle de la Paix?

— Certainement, et c'est parce que je suis un bon français, parce que j'aime mon pays avant toute chose, qu'il faut que l'état de Paix remplace l'état de sauvagerie où presque nous vivons.

— Tout le monde sera avec vous?

— Sinon tout le monde, du moins quelques uns qui, à leur tour, deviendront apôtres et feront comprendre aux masses que pour être l'ami de sa Patrie, on n'est pas l'ennemi des Patries voisines.

— Rien n'est plus certain.

— Notre richesse ne dépend-elle pas de la richesse de tous les peuples et, par conséquent, chaque peuple n'a-t-il pas besoin de tous les autres...

— Et le ou les plus forts seront les mieux traités, n'est-ce pas?

— Sans aucun doute. Soyons forts, nous ne le serons jamais trop.

— Que pensez-vous des pacifistes.

— Les pacifistes ont une doctrine très simple... La mienneté et celle de la plus grande majorité, est de s'occuper d'abord de l'arbitrage le seul instrument qui puisse apporter une solution aux quelconques conflits pouvant surgir entre les nations.

— C'est d'abord le principe que vous posez dès maintenant?

— C'est la base sur laquelle on peut tout édifier et quand nous aurons établi une justice internationale, alors seulement la question du désarmement pourra être envisagée.

— C'est pour cela que vous voulez conserver le mot d'ordre: Soyons forts! La force est le pouvaient de la guerre; forts et très forts jusqu'à l'adoption générale de l'arbitrage.

— En fait, docteur, quelle analogie trouvez-vous entre la guerre et la maladie, cette comparaison a dû évidemment vous hanter?

VENTES A L'ENCAN

Par CHARLES ROTH Par CHARLES ROTH

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succèsion d'Adam Theobald et épouse, Catherine Theobald, née Manley. No. 106,633, Division A, Cour Civile de District. No. 2885 rue de Chartres, entre les rues Pauline et Alvar. MAISON SIMPLE, UN ETAGE. Mesurant 25 pieds 3 pouces 2 lignes sur cent pieds.

En vertu d'un ordre rendu à cour ouverte le 7 juillet 1914 et signé à cour ouverte le 14 juillet 1914 par l'hon. E. K. Skinner, juge de la Division A, de ladite Cour, je procéderai à vendre à l'encan public, le JEUDI, 30 août 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine parcelle ou morceau de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Chartres, Royale, Pauline et Jeanne (ou Alvar), désigné par le No. 2 dans l'Etat No. 2 sur un plan fait par l'ingénieur, en date du 8 mars 1859, et déposé en l'étude de E. Bouvy, notaire public, d'après lequel plan, le dit lot

mesure, en mesure Américaine, 25 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue de Chartres, 25 pieds 4 pouces et 3 lignes de largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent pieds entre lignes égales et parallèles.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication devra déposer dix pour cent du prix d'achat, et assumer les impôts de l'Etat et de la ville pour 1914, et aussi, payer l'acte de vente devant John Wagner, notaire public.

CHARLES ROTH, Encanteur. No. 604 Place Commercial. FRANK S. BRODLIA, Avocat. JUIL-19-26 800-2-9,16,20

Par CHARLES ROTH ANNONCE JUDICIAIRE.

Succèsion d'Adam Theobald et épouse, Catherine Theobald, née Manley. No. 106,633 — Division A, Cour Civile de District.

Au 3805 Rue de Chartres

ENTRE LES RUES PAULINE ET ALVAR

En vertu d'un ordre rendu à cour ouverte le 7 juillet 1914, et signé à cour ouverte le 14 juillet 1914 par l'hon. E. K. Skinner, juge de la Division A, de ladite Cour, je procéderai à vendre à l'encan public le VENDREDI, 31 juillet 1914, à 11 heures du matin, dans les locaux.

Tous les meubles, objets et autres accessoires contenus dans les dits locaux, selon inventaire annexé au procès-verbal.

CONDITIONS — Comptant. CHARLES ROTH, Encanteur. No. 604 Place Commercial. FRANK S. BRODLIA, Avocat. JUIL-19-26 31

— Et cependant il faut revenir à d'autres pensées. La richesse de la France est consacrée aux dépenses militaires?

— Il est vrai que la moitié de notre budget passe pour la guerre et la marine et le tiers sert à payer la dette et les folles sanguinaires de nos pères et de nos grands-pères.

— Hélas! rien n'est plus vrai, maître. Presque tout est consacré à la guerre.

— et presque rien ne reste pour la paix.

Mouvement administratif en France

Correspondance Spéciale de l'Abelle. Nous croyons savoir que M. Raut, préfet du Rhône, va être appelé au conseil d'état.

Il serait remplacé à Lyon par M. Schrameck, préfet des Bouches-du-Rhône, lequel aurait pour successeur à Marseille, M. Brin, préfet du Pas-de-Calais.

M. Morain, directeur du personnel au ministère de l'intérieur, serait nommé à Arras et la préfecture du Loiret serait attribuée à M. Leblond-Zola, ancien sous-préfet, actuellement chef-adjoint du cabinet de M. Viviani.

M. Clauzel, préfet de l'Hérault, succéderait à M. Morain, à la direction du personnel.

Edition Hebdomadaire de "L'Abelle"

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières, littéraires, politiques, et autres, qui ont paru pendant la semaine, dans "L'Abelle" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cents le numéro.

SPORTSMEN'S SPECIAL

FRISCO LINES

LOUISIANA SOUTHERN R. R. (N. O. T. & M. R. R. CO., LESSEE)

SHELL BEACH

TOUS LES DIMANCHES

Départ Ar. Shell Beach 5:00 A. M. | Départ Shell Beach 4:10 P. M. Arrêts: Rue Poland, Avenue Friscoville, St. Bernard, Reggio, Yslosky. 6:05 A. M. | Ar. Nouvelle-Orléans 5:15 P. M.

SERVICE PAR MOTOR-CARS

\$1.00 Aller et Retour SAMEDI ET DIMANCHE sur tous les trains.

Pêche et chasse de premier choix. Appât sur les lieux à Shell Beach. Bon Restaurant.

Le service ci-dessus est en plus des trains réguliers.